

# **RAPPORT DE LA REUNION DU COMITE EXECUTIF TENUE VIRTUELLEMENT**

## **INTRODUCTION**

L'an deux mille vingt et un, le 15<sup>ème</sup> jour du mois de juillet a eu lieu la 8<sup>ème</sup> réunion du Comité Exécutif de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA). Etant donné la crise sanitaire actuelle que traverse le monde, celle-ci a eu lieu en virtuelle.

### **Etaient présents à cette cession :**

- Monsieur Emmanuel Ollita ONDONGO Président ;
- Madame Seynabou NDIAYE DIAKHATE, 1<sup>er</sup> Vice-Président ;
- Madame Rose Mary NKONDE, 2<sup>ème</sup> Vice-Président ;
- Prof Augustin MWENDAMBALI, membre ;
- Dr. Gnl. Mahmoud Farouk, membre
- Madame Neema MPEMBE MWAKALYELYE, membre
- Jean Claude BIZIMANA, Secrétaire Général ai de l'AAACA ;
- Monsieur Christophe NIYONKURU, le chargé des Finances
- Madame Rose NIZISHEMEYE, Assistante Administrative

### **Etaient invités :**

- Monsieur Laza Eric Donat ANDRIANIRINA Directeur Général BIANCO Madagascar ;
- CP Roger NDIKUMANA, Commissaire Général de la Brigade Spéciale Anti-Corruption/Burundi

### **Etaient empêchés :**

Le Représentant de l'Inspection Générale/Ouganda.

## **1. Mot d'ouverture**

Dans son discours, Monsieur Emmanuel OLLITA ONDONGO, Président de l'AAACA. Celui-ci a d'abord remercié les membres d'avoir répondu présent à l'invitation et a souligné que la huitième réunion du Comité Exécutif de l'AAACA qui est un prélude à la cinquième (5ème) Assemblée Générale Annuelle, se tient en virtuelle pour des raisons liées à la pandémie de la COVID – 19. Ce qui a expliqué ce retard a-t-il fait savoir.

Il a également remercié le Gouvernement du Burundi, pour son appui matériel et financier ayant permis l'opérationnalisation du Secrétariat.

Il a en outre rappelé que l'AAACA en tant que la seule plateforme continentale en matière de lutte contre la corruption, est un cadre privilégié dans la lutte contre ce fléau en Afrique, et qu' est bien outillée pour lutter contre ce fléau.

Il s'est également félicité du fait que, malgré l'existence de la pandémie, l'AAACA a réalisé beaucoup de choses. Il s'agit notamment de la création d'un partenariat avec les Institutions nationales et internationales ayant les mêmes objectifs que l'AAACA comme l'Autorité de Contrôle Administrative d'Egypte dans le domaine de renforcement des capacités du personnel des agences Nationales de lutte contre la corruption membres de l'AAACA.

Il y a également l'existence des mémorandums dont l'un en voie d'être signé avec le Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la corruption et l'autre encore en chantier.

Rappelant les membres des recommandations issues du 1<sup>er</sup> forum africain anti-Corruption tenu à Sharm El Sheikh en juin 2019, il a demandé à chaque membre de faire un effort dans la mise en œuvre des recommandations de ce forum.

Il a aussi invité les membres du Comité Exécutif de voir comment avoir un plan stratégique de l'association et encourager les efforts du personnel du Secrétariat qui ont permis son opérationnalisation effective en dépit des défis auxquels ils sont confrontés.

## **2. Présentation des activités réalisées par le Secrétariat**

Le Secrétaire Général ai de l'AAACA, Monsieur Jean Claude BIZIMANA, a lui aussi remercié les membres du Comité Exécutif d'avoir répondu à l'invitation de la 8<sup>ème</sup> réunion qui se tient dans un contexte difficile dû à la pandémie de Covid 19.

Il a également fait savoir que malgré la crise sanitaire des progrès ont été réalisés dans l'opérationnalisation du Secrétariat.

Il a ensuite brossé les réalisations du Secrétariat depuis sa nomination en 2019 par le Comité Exécutif. Et celles-ci s'articulent sur :

### **➤ La collaboration du Secrétariat avec le pays hôte**

Celle-ci se manifeste par l'implication du pays hôte à appuyer le Secrétariat en le dotant de bureau et en lui facilitant le travail par la reconnaissance juridique de l'Association qui est en cours.

### **➤ Collaboration avec les membres de l'AAACA**

Le Secrétaire Général a informé le Comité Exécutif de l'implication des membres dans le paiement de leurs cotisations et que ceux-ci sont régulièrement informés des

activités réalisées par le Secrétariat via le site internet de l'Association ou par voie électronique.

A ce sujet, le Secrétaire Général apprécie la collaboration des membres de l'Association avec le Secrétariat dans l'échange d'information comme la célébration de la journée internationale de lutte contre la corruption, les mécanismes prises dans la lutte contre la corruption dans la gestion des fonds Covid-19 etc. Ce qui permet d'être informé et d'avoir les bonnes pratiques dans la lutte contre ce fléau car, les informations reçues par le Secrétariat sont publiées sur le site web

[www.aaaca-africa.org](http://www.aaaca-africa.org)

➤ **Collaboration avec les partenaires**

Le Secrétaire Général a également informé le Comité Exécutif de l'intention des partenaires à collaborer avec l'AAACA.

➤ **Coordination des activités réalisées par les Institutions partenaires**

Le Secrétaire Général a, également informé le Comité Exécutif que dans son rôle de coordination des activités réalisées par les Institutions partenaires, le Secrétariat a facilité la formation du personnel des Institutions membres de l'AAACA ainsi que dans l'organisation des réunions.

➤ **Nécessité d'équiper**

Le Secrétaire Général a informé le Comité Exécutif de l'état dans lequel se trouvait le matériel octroyé par le Gouvernement du Burundi au Secrétariat de l'AAACA et que vu sa vétusté, il était nécessaire que les membres puissent appuyer le Secrétariat en le dotant de nouveaux équipements informatiques.

➤ **Nécessité de mettre en place d'une Unité de recherche au sein de l'Association**

Conscients des impacts négatifs de la corruption sur le Continent Africain et vu que les outils utilisés pour mesurer l'indice de corruption ne cadrent pas souvent avec les réalités africaines, il est nécessaire que l'AAACA en tant qu'unique plateforme continentale en matière de lutte contre la corruption se dote d'une Unité de recherche sur la corruption. Celui-ci permettra de faire des recherches en analysant les causes et les conséquences et proposer des solutions pouvant aider à bouter la corruption sur le Continent Africain et à recouvrer les avoirs volés.

❖ **Décisions prises**

- Faire le suivi du processus de reconnaissance juridique de l'Association par le pays hôte ;
- Adresser une correspondance à tous les membres pour leur rappeler de leurs obligations de s'acquitter régulièrement de leurs cotisations ;

- Renforcer la coopération avec les partenaires par la signature des mémorandums d'entente entre les partenaires ;
- Voir les modalités de création d'une Unité de recherche sur la corruption au sein de l'AAACA ;
- Alimenter le site de l'AAACA pour la visibilité de l'Association ;
- Faire du site de l'AAACA, un outil de recherche sur la corruption ;
- Adresser une requête officielle aux membres de l'association pour leur demander d'appuyer matériellement le Secrétariat en indiquant l'expression des besoins ;

### **3. Etat des lieux de la mise en œuvre des recommandations du 1<sup>er</sup> Forum Africain sur la corruption**

Malgré la crise sanitaire qui secoue le monde, le Comité Exécutif a été informé que les recommandations du forum avaient été mises en œuvre par certains pays. C'est notamment le cas de la République Démocratique du Congo qui a institué la célébration de la journée africaine de lutte contre la corruption, le Sénégal, qui, en plus d'une semaine dédiée à la lutte contre la corruption a renforcé la coopération avec les pays comme le Mali, le Burkina-Faso dans la lutte contre la corruption, il a également révisé le Code pénal pour une lutte efficace contre la corruption.

L'Egypte lui aussi a renforcé la coopération en offrant des bourses de formation à 250 officiers des agences membres de l'AAACA et compte continuer ce programme.

#### **❖ Décisions prises**

- Demander aux institutions membres d'informer le Secrétariat des actions déjà réalisées dans la mise en œuvre des recommandations du 1<sup>er</sup> Forum Africain de lutte contre la corruption.

### **4. Préparation et organisation de la 5<sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle**

Cette Assemblée Générale Annuelle devrait se tenir au mois de septembre 2020 à Madagascar. Mais, à cause de la pandémie de COVID 19, celle-ci n'a pas eu lieu.

En outre, le Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption qui avait accepté de prendre en charge cette Assemblée Générale se trouve actuellement dans l'impossibilité de le faire, vu les moyens limités dont il dispose.

Au vu de tous ces défis, il se pose actuellement beaucoup de questions notamment celle liées à la disponibilité des moyens pour organiser cette Assemblée ainsi que la forme que prendrait celle-ci vu la situation sanitaire actuelle.

En outre, après une année de retard de la tenue de cette Assemblée Générale Annuelle, beaucoup de points qui regardent la vie de l'association sont restés en suspens. Il s'agit notamment de :

- L'approbation du Secrétaire Général ;
- Le vote du budget de l'association ;
- L'approbation du plan stratégique ainsi que les statuts de l'Association ;
- L'approbation du partenariat entre l'IAACA et l'AAACA ;
- L'élection des membres du Comité Exécutif ;
- Le choix du pays devant abriter la 6<sup>ème</sup> AGM ;
- La recherche d'autres sources de financement de l'association.

Après ce bref exposé, le Directeur Général du Bureau Indépendant Anti-Corruption/Madagascar qui devrait abriter la 5<sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle de l'AAACA avait été invité pour apporter la lumière sur la situation sanitaire au Madagascar et si celle-ci permettrait la tenue ou non de l'Assemblée Générale Annuelle.

Dans son exposé, celui-ci a informé le Comité Exécutif que les conditions sanitaires au Madagascar restaient fragiles et que le pays se préservait toujours de la venue de la Covid 19, version delta et que par conséquent Madagascar restait fermé au niveau des frontières et que pour l'instant, il est impossible d'abriter la 5<sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle si ce n'est qu'en virtuelle.

Après avoir été éclairés sur la situation sanitaire qui prévalait en République de Madagascar, le Comité Exécutif a échangé sur ce caset il en est sorti l'impossibilité d'organiser une Assemblée Générale Annuelle en présentiel étant donné qu'aucun pays à l'heure actuel n'était pas prêt à accueillir ladite AGM.

Analysant l'option d'organiser cette Assemblée Générale Annuelle en virtuelle, le Comité Exécutif, tout en étant unanime sur cette option, se heurte cependant aux modalités pratiques d'organiser les élections durant l'Assemblée Générale virtuelle car une Assemblée Générale électorale doit requérir certains préalables notamment la campagne des candidats, les négociations de couloir etc.

Tout en étant respectueux des principes démocratiques et de bonnes gouvernances qui doivent caractériser les Institutions de l'AAACA, le Comité Exécutif réalise qu'il est impossible de convoquer une Assemblée Générale Annuelle en présentielle dans les conditions actuelles.

En outre, pour certains membres du Comité Exécutif, étant donné qu'on ne peut pas prévoir à quand la fin de la pandémie, il est impératif d'organiser l'AGM virtuelle et laisser le soin aux membres de l'Association de décider si oui ou non il faut des élections du nouveau bureau. cela dans le souci de préserver la légitimité des organes de l'Association, car, soulignent-ils, étant donné que nous ne maîtrisons pas l'évolution de la pandémie, nous devons apprendre à vivre avec en adoptant l'option d'organiser les réunions en virtuel.

Cette question des modalités d'élection en virtuel a fait objet d'une longue discussion et il a été constaté que le Comité Exécutif fait face à une force majeure qui l'oblige à se donner une période d'observation pour voir l'évolution de la situation sanitaire afin de convoquer une Assemblée Générale électorale.

Aussi, le Comité Exécutif recommande au Secrétaire Général d'analyser les modalités pratiques d'organiser une Assemblée Générale et les modalités d'élections à une date favorable et en tenant compte du nombre assez élevé des participants et de communiquer la faisabilité de celle-ci aux membres du Comité Exécutif pour pouvoir convoquer une AGM.

#### ❖ **Décisions prises**

- Organiser une réunion virtuelle ;
- Recommander au Secrétariat d'analyser les modalités d'organiser une Assemblée Générale électorale à une date favorable.

#### **5. Divers**

La question des cotisations est revenue dans les divers et il a été recommandé au Secrétaire Général d'adresser une lettre officielle à tous les membres pour leur rappeler leurs obligations de s'acquitter régulièrement de leurs cotisations.

#### **6. Clôture**

Le Président a remercié les membres du Comité Exécutif pour avoir favorisé la tenue de la 8<sup>ème</sup> AGM. Cela témoigne de l'engagement du Comité Exécutif dans la promotion de l'Association. Il a terminé en invitant les membres du bureau de toujours travailler en synergie.

La réunion qui a duré Quatre heures quarante et une minutes a pris fin dans une ambiance de convivialité.

**Jean Claude BIZIMANA**

**Secrétaire Général ai de l'AAACA**